

Image not found or type unknown



Parents étrangers d'enfant étranger né en France

Par **jlket**, le **12/07/2012** à **11:55**

Bonjour,

je suis de nationalité étrangère, le papa de mon fils aussi donc mon fils est étranger; ce pendant mon fils a un titre de séjour républicain lui permettant de résider en France pendant 5 ans.

Il faut noter que ça fait 4 ans que je vis en France, je suis arrivée en 2008 pour les études supérieures et depuis 2012 j'ai un travail et j'ai une carte de séjour salarié temporaire. Je voudrais savoir s'il est possible que j'obtienne une carte de séjour "vie privé et famille".

Merci